



14th Annual Forum
of Developing Country
Investment Negotiators
ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

Rencontre préparatoire de haut niveau en vue du lancement du 14ème Forum annuel des négociateurs d'investissement des pays en développement

Rapport de réunion

Introduction

Le 14 septembre 2021, l'Institut international du développement durable (IISD) et le gouvernement fédéral du Nigeria ont organisé une rencontre préparatoire de haut niveau en prévision du lancement du 14ème Forum annuel des négociateurs d'investissement des pays en développement (14ème Forum annuel), qui se tiendra début 2022 à Abuja, au Nigeria. La réunion virtuelle, uniquement sur invitation, a attiré 147 participants, dont 98 représentants des gouvernements des pays en développement. Parmi les autres participants figuraient des représentants d'organisations internationales et régionales (par ex., la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [CNUCED], le Secrétariat de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes [CARICOM], le Secrétariat du Commonwealth, et le Centre Sud). Cette rencontre a constitué une plate-forme qui a permis aux participants de partager leurs points de vue et leurs idées sur des sujets clés à développer plus avant en préparation du forum, qui aura lieu au début de 2022.

Séance d'ouverture et de bienvenue

Le vice-président du Nigeria, **Son Excellence Yemi Osinbajo**, GCON, a lancé la rencontre au moyen d'une allocution préenregistrée. Dans son message, Son Excellence a annoncé le thème du 14ème Forum annuel : « Coherence in International Investment Governance: Crafting a Holistic Approach to Investments that Work for Sustainable Development » (Cohérence de la gouvernance de l'investissement international : concevoir une approche holistique des investissements qui favorisent le développement durable). L'allocution a mis en contexte l'importance de l'investissement du développement durable, particulièrement dans la situation actuelle qui évolue rapidement en raison de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et de la transition vers la quatrième révolution industrielle. En outre, il a fait remarquer que les investissements de qualité sont responsables, inclusifs, équilibrés et durables. Son Excellence a souligné que la réforme et la mise à jour des accords internationaux d'investissement (AII) sont au cœur de ces efforts et



**14th Annual Forum
of Developing Country
Investment Negotiators**
ABUJA, NIGERIA



**NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION**

s'est réjouie de constater qu'il s'agit d'un thème central du 14^{ème} Forum annuel. Il a également souligné qu'il était particulièrement opportun pour le Nigéria d'accueillir le forum, étant donné que le continent africain commençait à négocier le Protocole d'investissement de la ZLECAf, qui deviendra l'AII le plus important de l'Afrique.

Ces remarques liminaires ont été suivies d'un accueil chaleureux au nom du gouvernement nigérian par **Yewande Sadiku**, Secrétaire exécutive et directrice générale de la Commission nigériane pour la promotion de l'investissement. Elle a commencé par observer que le prochain forum offre aux négociateurs des pays en développement une occasion unique et inestimable de participer à l'apprentissage entre pairs, au renforcement des capacités et au réseautage. Elle a souligné l'importance du thème du forum et a relevé la nécessité de s'écarter des accords d'investissement qui n'avaient pas été négociés avec prudence et circonspection dans le passé. À cet égard, elle a déclaré que le forum aiderait les négociateurs à tirer parti des connaissances pratiques en apprenant les uns des autres tout en élaborant de nouveaux cadres juridiques novateurs et durables dans des domaines que d'autres n'auraient peut-être pas osé explorer. Yewande Sadiku a insisté sur l'importance de la réforme de l'investissement et a rappelé combien il est nécessaire que les investissements soient responsables, inclusifs, équilibrés et durables, en particulier pour les pays importateurs de capitaux.

Après les remarques liminaires, **Nathalie Bernasconi**, directrice exécutive du bureau de représentation de l'Institut international du développement durable (IISD) en Europe et chargée de son programme Droit et politique économique, a remercié le pays organisateur de la réunion, la République fédérale du Nigéria, ainsi que les participants du monde entier. Elle a commencé par rappeler comment les deux dernières décennies du régime des traités d'investissement et de l'arbitrage entre investisseurs et États se sont développées parallèlement aux priorités et aux cadres nationaux et régionaux, et parfois en contradiction avec eux. Elle a ensuite fait ressortir l'importance de cette réunion préparatoire virtuelle, soulignant combien la possibilité pour les participants d'échanger des idées sur des questions pertinentes dans la préparation de la réunion physique à Abuja était utile.

Dans la perspective de la séance qui suivra, cette rencontre de septembre dernier a donné l'occasion de présenter la feuille de route pour le 14^{ème} Forum annuel. Les participants ont pu visionner une [vidéo promotionnelle](#) dans laquelle ont été soulignées la valeur unique du forum et les principales réalisations issues d'années de collaboration par le biais des réunions annuelles, ainsi que les attentes prévues pour l'avenir.

En route vers Abuja - remarques liminaires des hôtes

Dans une vidéo préenregistrée, l'Honorable **Richard Adeniyi Adebayo**, ministre fédéral de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement du Nigeria, et **Yewande Sadiku** ont souligné les façons dont le Nigeria avait accordé la priorité à la cohérence de ses lois et politiques



14th Annual Forum of Developing Country Investment Negotiators ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

d'investissement, afin que le développement puisse aboutir à des résultats durables. Ils ont décrit les mesures prises dans le cadre du processus de réforme pour assurer la cohérence à trois niveaux de leurs cadres de gouvernance des investissements : les contrats d'investissement, les lois nationales et les AII. Ils ont fait ressortir l'ambition du pays à attirer des investissements responsables, inclusifs, équilibrés et durables (RIBS en anglais), afin que ceux-ci répondent aux aspirations de développement national. Chacun des deux intervenants a ensuite examiné les réformes entreprises au Nigeria pour assurer la cohérence, et ils ont indiqué comment ils avaient entrepris l'actualisation et la renégociation des anciens traités bilatéraux d'investissement. L'élaboration d'un nouveau modèle de traité d'investissement, ont-ils expliqué, reflète les pratiques exemplaires modernes en matière de rédaction des traités d'investissement. Les intervenants ont également souligné à quel point il est essentiel de faire participer les pays en développement aux réformes politiques au niveau international, de veiller à ce que leurs voix soient entendues, et que les processus au niveau international reflètent leurs aspirations en tant qu'économies en développement et émergentes.

Discussion de groupe : ce que l'on peut attendre du 14ème Forum annuel

Après les remarques introductives au début de la rencontre préparatoire, trois discussions de groupe ont eu lieu pour répondre aux attentes du 14ème Forum annuel. **Suzy Nikièma**, Responsable de l'investissement durable à l'IISD, a présenté la partie « discussion de groupe » de la rencontre en commençant par rappeler le thème du 14ème Forum annuel et en expliquant pourquoi il est important et pertinent. S'appuyant sur le thème du 13ème Forum annuel organisé par le gouvernement thaïlandais, elle a noté la pertinence accrue de la question de la cohérence dans la gouvernance internationale. Cette pertinence, a-t-elle noté, est due aux processus de réforme multiples et diversifiés en cours aux niveaux national, régional et mondial. Le rythme rapide des changements affectant ces processus souligne l'importance d'aborder les réformes et d'élaborer une feuille de route lors du 14ème Forum annuel.

Animée par **Sarah Brewin**, conseillère principale en droit et coordonnatrice des services consultatifs de l'IISD, cette partie de la rencontre préparatoire virtuelle comprenait trois discussions de groupe qui ont examiné les trois sujets thématiques à aborder lors du 14ème Forum annuel. Elle a signalé que les principaux objectifs étaient d'analyser le thème central de la cohérence dans la gouvernance de l'investissement à la lumière des développements récents, et de donner un aperçu des sujets spécifiques qui seront examinés en détail à Abuja. En outre, les réflexions provenant des groupes pourraient inciter les représentants des gouvernements à prendre des mesures immédiates en prévision du forum physique au Nigeria et donner des éclaircissements sur leur teneur.



14th Annual Forum of Developing Country Investment Negotiators

ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

Discussion de groupe 1 | Mise en contexte : développements récents

Lors de la première discussion de groupe, les participants ont entendu un groupe de conférenciers distingués parler de l'évolution récente et des tendances de la politique d'investissement international. Il s'agit d'une composante régulière de chaque forum annuel.

Hamed El Kady, responsable principal de la politique d'investissement international, chargé de l'axe de travail AII à la CNUCED, a commencé par examiner la façon dont la pandémie de COVID-19 avait influé sur les tendances en matière de négociation, de renégociation et de résiliation des traités d'investissement. Il a noté que l'élaboration des politiques d'investissement se trouvait à un moment critique, les mentalités générales s'éloignant de la prise en compte exclusive de la protection de l'investissement pour adopter des instruments réglementant l'investissement de manière proactive. De son point de vue, les efforts des États devraient se concentrer sur la réforme de l'ensemble existant de traités d'investissement. À la lumière des répercussions de la pandémie de COVID-19, il a souligné que la crise n'a pas perturbé les efforts de réforme internationale, mais a plutôt permis aux pays de réfléchir à leurs traités existants et de les réformer.

Daniel Uribe, chargé principal des programmes du Centre Sud, a décrit les diverses initiatives et processus en matière d'investissement qui sont en cours au niveau multilatéral et a examiné les principaux processus multilatéraux récents auxquels les pays en développement doivent prêter attention au cours des prochains mois. Tout en réfléchissant aux divers processus multilatéraux en cours, il a recommandé que les pays concentrent leurs ressources sur des négociations alignées sur les priorités nationales et restent en cohérence avec celles-ci. Concernant la discussion sur la facilitation de l'investissement à l'OMC, il a averti que les pays devraient collaborer soigneusement les uns avec les autres pour éviter les interactions indésirables avec les traités internationaux d'investissement existants.

Quynh Vu, directrice générale adjointe du Département de la législation au ministère de la Planification et de l'Investissement du Vietnam, a souligné que l'utilisation accrue des plateformes en ligne pour les réunions et la collaboration entre collègues était l'un des plus importants changements auxquels les négociateurs en matière d'investissement doivent faire face. Elle a fait ressortir que les grandes négociations mondiales avaient évolué vers les plateformes en ligne, ce qui a donné lieu à de nouveaux défis à relever et des opportunités à saisir pour les pays en développement. Quynh Vu a noté que les plus importants défis à relever dans les négociations virtuelles sont le manque de contacts en personne et la nécessité de resserrer les délais impartis aux négociations. Cet élément manquant, a-t-elle précisé, constitue un problème particulier pour les discussions portant sur un seul sujet. Néanmoins, d'importantes opportunités émergent de cette tendance virtuelle, a-t-elle relevé, notamment une plus grande participation des pays en développement dans le cadre des négociations du Groupe de travail III de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (CNUDCI) ainsi que l'inclusion de plus jeunes négociateurs dans les processus multilatéraux.



14th Annual Forum of Developing Country Investment Negotiators

ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

Sarah Brewin a indiqué que les participants au 14^{ème} Forum annuel auront l'occasion d'examiner les développements récents intervenus dans la réforme des politiques d'investissement et du règlement des différends dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et au-delà. Ces questions portent sur les tendances mondiales en matière d'IED, de nouvelles approches à la négociation, la renégociation et la résiliation des traités, de nouveaux modèles de traités d'investissement ainsi que les difficultés et possibilités que présentent les négociations virtuelles.

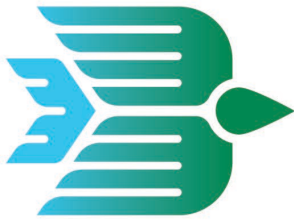
Les principales recommandations formulées par les panélistes comme constituant la prochaine étape immédiate vers une meilleure compréhension des développements récents et une participation plus active à ceux-ci étaient les suivantes :

- Comme priorité, il appartient aux gouvernements de traiter continuellement de la question de la réforme de leur génération actuelle d'AII par la renégociation ou la modification des traités existants, entre autres options disponibles. Cela pourrait être accompli en réinventant les dispositions générales des traités en vue de les aligner sur les objectifs de développement nationaux choisis.
- Les gouvernements devraient examiner attentivement le niveau régional lorsqu'ils négocient de nouveaux traités, afin d'assurer une plus grande cohérence des uns avec les autres.
- Les gouvernements des pays en développement devraient favoriser une plus grande collaboration entre eux pour accroître leur visibilité dans les forums multilatéraux.
- Les gouvernements peuvent tirer parti des possibilités offertes par le nouvel environnement virtuel pour améliorer leur participation aux négociations tout en formant les nouveaux négociateurs des traités d'investissement aux spécificités des négociations virtuelles.

Discussion de groupe 2 | Examen du thème de la cohérence dans l'élaboration des politiques de gouvernance de l'investissement

La deuxième discussion de groupe s'est penchée sur la cohérence dans l'élaboration des politiques de gouvernance de l'investissement, un élément clé du thème du 14^{ème} Forum annuel. Les participants ont entendu un groupe de conférenciers distingués débattre de questions cruciales connexes.

Chantal Ononaiwu, spécialiste de la politique commerciale et du droit au Bureau des négociations commerciales de la CARICOM, a mis l'accent sur l'une des tendances actuelles dans la négociation d'instruments d'investissement régionaux et méga-régionaux. Elle a souligné pourquoi cela est important du point de vue de l'intégration régionale et pourquoi la cohérence entre les niveaux régional et national est cruciale pour la gouvernance de l'investissement. En examinant le rôle que jouent les instruments d'investissement régionaux pour parvenir à une telle cohérence, elle a relevé l'importance de l'établissement de normes pour les pays participants, ce qui permet d'éviter une concurrence préjudiciable lorsqu'ils attirent des investissements. Elle a souligné que ces instruments



**14th Annual Forum
of Developing Country
Investment Negotiators**
ABUJA, NIGERIA



**NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION**

normatifs permettent aux États de mieux coordonner leurs positions et servent de points de départ et de référence pour des positions de négociation harmonisées dans les forums multilatéraux.

Roslyn Ngeno, Experte principale en investissements au Secrétariat de la ZLECAf, a examiné les principales possibilités et les défis essentiels auxquels sont confrontés les pays en développement lorsqu'ils travaillent à la cohérence entre les niveaux national, régional et continental. Elle a expliqué que le Protocole d'investissement de la ZLECAf pourrait présenter une occasion de renforcer la cohérence et de favoriser une croissance inclusive. De manière plus générale, elle a encouragé les pays à définir leurs principaux objectifs et à se concentrer sur eux, ainsi qu'à aller plus loin dans l'innovation et la réinvention de la politique d'investissement. En adoptant une approche continentale, les États ont la possibilité de concevoir des politiques qui favorisent, facilitent, protègent et réglementent les investissements du développement durable tout en préservant leur droit de réglementer.

Makane Moïse Mbengue, professeur de droit international à l'Université de Genève, a parlé du régime actuel de l'AII et a noté comment il pourrait être considéré comme incompatible avec d'autres branches du droit international, telles que les droits de l'homme ou le droit de l'environnement. Il a fait ressortir combien les incohérences existantes sont problématiques pour la gouvernance de l'investissement et compromettent le développement durable. En explorant les raisons de cette situation, il a affirmé qu'il est particulièrement important pour les pays en développement d'aborder la cohérence horizontale. Il a noté diverses initiatives multilatérales, y compris un instrument contraignant sur les entreprises et les droits de l'homme et une convention sur le droit au développement, les deux faisant actuellement l'objet de négociations menées par le Conseil des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Cadre stratégique de la CNUCED pour le développement durable. Dans la perspective du 14^{ème} Forum annuel à Abuja, il a encouragé les pays à développer des stratégies plus efficaces visant à renforcer la cohérence dans la gouvernance de l'investissement.

Sarah Brewin a fait remarquer que les participants à la rencontre en présentiel auront l'occasion d'examiner la nécessité et l'importance d'une élaboration cohérente des politiques. À un niveau vertical, cela implique une interaction entre les AII, les lois nationales et les contrats tout au long du cycle de vie complet d'un investissement, de la présélection des investissements à la sortie éventuelle. Au niveau horizontal, cela implique l'interaction du droit de l'investissement avec d'autres branches du droit international, depuis les droits de l'homme jusqu'à l'environnement en passant par la fiscalité.

Les principales recommandations pour les prochaines étapes immédiates visant à l'amélioration de la cohérence des politiques d'investissement aux niveaux national, régional ou international sont les suivantes :



14th Annual Forum of Developing Country Investment Negotiators

ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

- Les gouvernements devraient participer activement aux processus de délibération et de consultation sur la gouvernance de l'investissement dans le cadre des initiatives d'intégration régionale.
- Au fur et à mesure que les pays élaborent leurs cadres nationaux de gouvernance de l'investissement, ils devraient examiner comment tirer parti des pratiques importantes qui peuvent s'appliquer au niveau régional et les intégrer.
- Les gouvernements devraient tirer parti du Protocole d'investissement de la ZLECAf et des initiatives régionales visant à remédier aux incohérences des traités aux niveaux national, régional et continental.
- Les gouvernements devraient passer d'une coordination interne entre les décideurs politiques en matière d'investissement à une coordination externe intersectorielle avec d'autres parties prenantes dans des domaines tels que les droits de l'homme, la lutte contre la corruption, le climat et la politique environnementale.

Discussion de groupe 3 | Examen du thème de la cohérence des réformes dans le règlement des différends relatifs aux investissements

L'une des questions cruciales et prioritaires qui seront abordées lors du 14^{ème} Forum annuel sous le thème de la cohérence est la question de la réforme du règlement des différends en matière d'investissement. Les participants ont entendu un groupe de conférenciers distingués débattre de questions cruciales connexes.

Ana María Ordoñez Puentes, directrice de la défense juridique internationale à l'Agence nationale de défense juridique de l'État de la Colombie, a fait ressortir que divers observateurs continuent à recueillir, observer et analyser la façon dont les statistiques sur les différends entre investisseurs et États liés à la COVID-19 progressent au niveau mondial. En raison de l'impact économique de la crise et des défis ultérieurs découlant de la rareté des ressources, la Colombie a adopté une nouvelle stratégie visant à défendre les réclamations concernant le règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) auxquelles elle est actuellement confrontée (par ex., en s'appuyant uniquement sur les capacités internes).

Naa Lamle Orleans-Lindsay, responsable de la division juridique au Centre de promotion de l'investissement du Ghana, a souligné que les pays en développement ont parfois adopté des approches différentes, voire incohérentes, envers les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États dans leurs contrats d'investissement, leurs lois nationales et leurs traités d'investissement. Elle a exprimé ses réflexions à l'égard des principaux défis que cela pourrait poser en ce qui concerne la gestion et le règlement des différends en matière d'investissement au niveau des pays, et elle a noté pourquoi il est important d'aborder la cohérence à cet égard. En particulier, elle a attiré l'attention des participants sur les coûts élevés du RDIE, le déséquilibre fréquent des droits et des obligations entre les investisseurs et les États ainsi que la difficulté d'élaborer des



**14th Annual Forum
of Developing Country
Investment Negotiators**
ABUJA, NIGERIA



**NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION**

stratégies globales de facilitation des investissements au niveau national, compte tenu de la rareté des ressources. À ses yeux, une plus grande cohérence conduirait à une transparence et une prévisibilité accrues, réduisant le nombre et la fréquence des différends. Elle permettrait également aux pays d'élaborer des stratégies à moyen et à long terme, jouant ainsi un rôle de premier plan dans l'agencement de la gouvernance des investissements au niveau des contrats, des traités et de la législation. Elle a exprimé l'espoir que le Protocole d'investissement de la ZLECAf contribue à ces objectifs.

Opeyemi Abebe, responsable de la Section de la compétitivité commerciale au Secrétariat du Commonwealth, a décrit plusieurs processus en cours impliquant la réforme du RDIE aux niveaux multilatéral et méga-régional. Elle a énuméré trois processus clés que les pays en développement devraient suivre de près ou entreprendre : la modernisation actuelle du Traité sur la Charte de l'énergie (auquel les pays en développement sont de plus en plus invités à adhérer), la réforme des règles de procédure du CIRDI, ainsi que le processus du Groupe de travail III de la CNUDCI sur la réforme du RDIE. Elle a noté que la participation à la refonte des règles de procédure est cruciale pour les pays en développement en raison de la probabilité que ces pays soient confrontés à des réclamations fondées sur ces règles. Prenant l'exemple du Tribunal multilatéral des investissements tel que proposé dans le Groupe de travail III de la CNUDCI, elle s'est dit préoccupée par les pays dont les différends sont tranchés devant un tribunal à la conception duquel ils n'ont pas contribué. Enfin, elle a mis en garde contre le fait que les pays en développement devraient considérer la résiliation des traités bilatéraux d'investissement intra-UE comme un précédent utile lorsqu'ils abordent les incohérences entre les accords aux niveaux local, régional et continental.

Patience Okala, directrice adjointe et conseillère juridique à la Commission nigériane de promotion des investissements, a évoqué les divers enjeux et processus de réforme en cours aux niveaux national, régional et multilatéral. Elle a souligné les principaux défis qui nécessitent des solutions immédiates et les domaines que les pays en développement doivent prioriser lorsqu'ils travaillent au niveau national, régional ou multilatéral, et pourquoi ils sont importants. Elle a mentionné en particulier la nécessité de réformer les textes existants des traités pour mettre davantage l'accent sur la prévention des différends, la nécessité de traiter la question des dommages excessifs à travers des propositions concrètes de textes de traités au niveau régional, ainsi que la nécessité d'empêcher le recours accru au financement par des tiers.

Sarah Brewin a indiqué que les participants au 14^{ème} Forum annuel auront l'occasion d'examiner de récents cas d'arbitrage liés à la COVID-19, ainsi que la façon dont les processus et les développements en cours en matière de prévention et de règlement des différends peuvent aider à atteindre des résultats cohérents répondant aux objectifs et aux priorités de développement durable des pays en développement. Les questions clés comprennent les dommages, la prévention des différends, ainsi que ce qu'il conviendrait de prioriser et la façon de le faire dans certains des processus multilatéraux et certaines des négociations régionales portant sur la réforme du RDIE.



**14th Annual Forum
of Developing Country
Investment Negotiators**
ABUJA, NIGERIA



**NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION**

Les participants partageront également des informations sur les initiatives des pays et des organismes régionaux visant à prévenir ou à atténuer les risques de RDIE pendant la pandémie.

Parmi les recommandations essentielles sur la façon de prioriser et d'affecter les ressources dans divers processus de réforme afin que ces derniers puissent obtenir des résultats efficaces quant à la réforme du RDIE malgré la rareté des ressources, figurent notamment les points suivants :

- Les gouvernements devraient optimiser les ressources consacrées à la défense des réclamations concernant le RDIE, ce qui pourrait comprendre le renforcement des capacités internes et leur utilisation accrue.
- Les gouvernements devraient prioriser les processus de réforme stratégique lorsque les résultats seraient susceptibles d'avoir des répercussions plus importantes sur les pays en développement. En outre, ils devraient s'engager et faire pression en vue d'aboutir à des réformes allant dans la bonne direction, compte tenu de la rareté des ressources.
- Les gouvernements devraient identifier les sujets stratégiques qui sont examinés dans le cadre de ces processus et se focaliser principalement sur eux, et devraient également prioriser les sujets qui apporteraient de vrais changements pour les pays en développement (par exemple, en matière de dommages excessifs).
- Les gouvernements devraient impliquer différentes agences gouvernementales dans ces processus en les intégrant dans les délégations représentant les pays participants.
- Les gouvernements devraient utiliser les communautés économiques régionales (CER) en tant que forums permettant d'examiner et de confirmer les positions d'engagement sur la réforme du RDIE, dans le but de concentrer les ressources et de parler d'une seule voix sur la réforme du RDIE.
- Les gouvernements devraient renforcer les capacités des négociateurs des traités d'investissement en tirant parti du format virtuel des négociations pour recueillir des données et assurer la cohérence entre les organismes.

Perspectives d'avenir : préparation du 14ème Forum annuel

Dans la prochaine partie du lancement virtuel, **Joe Zhang**, conseiller principal en droit à l'IISD, a fourni des conseils sur le processus préparatoire en vue du 14ème Forum annuel et a répondu aux questions et demandes de renseignements des participants sur la logistique. Il a noté que les dates finales et le format du forum seront communiqués en temps voulu.



14th Annual Forum of Developing Country Investment Negotiators

ABUJA, NIGERIA



NIGERIAN
INVESTMENT
PROMOTION
COMMISSION

Remarques de clôture

En concluant le processus de lancement virtuel du 14^{ème} Forum annuel, **Suzy Nikièma** a encouragé tous les participants à rester engagés au fur et à mesure qu'ils prennent en considération les recommandations formulées au cours des diverses discussions de groupe et qu'ils entament les préparatifs de la rencontre en présentiel. Par ailleurs, elle a suggéré que les négociateurs continuent de prendre des mesures progressives vers une plus grande cohérence des régimes d'investissement internationaux. À titre d'exemple, ces mesures consistent à élaborer de nouveaux modèles de traités, à tirer le meilleur parti des expériences et des approches régionales, ainsi qu'à évaluer des dispositions de règlement des différends dans leurs lois, leurs contrats et leurs traités. Elle a exprimé l'espoir que le 14^{ème} Forum annuel aboutira à des résultats concrets et aidera les négociateurs des pays en développement à progresser vers un investissement international durable.

Dans ses remarques de clôture, **Patience Okala** a remercié l'IISD, les experts, les panélistes et les autres participants d'avoir contribué et participé au lancement préparatoire. Au nom du gouvernement fédéral du Nigeria, elle a exprimé son espoir que de nombreux participants à la rencontre virtuelle pourront participer en présentiel au forum d'Abuja. Elle a conclu en promettant un environnement productif et accueillant pour tous les participants.